



14.09.2005 - 16:25 Uhr

Les automobilistes souffrent du prix élevé des carburants Le TCS demande laugmentation des déductions fiscales pour frais de déplacement

Berne (ots) -

TCS, Genève/Berne, le 14 septembre 2005. Le TCS s'inquiète de l'évolution des prix des carburants. Il est grand temps que l'Etat tienne compte de la détérioration de la situation économique et sociale des nombreux citoyens qui dépendent de leur automobile. Le TCS demande par conséquent à l'Etat d'augmenter la déduction fiscale pour frais de déplacement, notamment pour compenser la hausse des recettes de TVA engrangées par la Confédération suite à l'augmentation des prix des carburants.

Pour l'heure, le TCS s'oppose à une baisse des taxes sur l'essence et le diesel (env. 87 centimes pour un prix de l'essence avoisinant Fr. 1.77), car les recettes des impôts routiers affectés sont indispensables pour permettre l'achèvement, l'entretien et l'aménagement de notre réseau des routes nationales.

Si toutefois, comme le projette le DETEC, l'argent de la route devait dorénavant servir au financement de RER (trains régionaux) et non à l'achèvement rapide du réseau des routes nationales comme promis lors de la dernière hausse fiscale (1993: + 20 centimes par litre de carburant !) il n'y aurait plus aucune raison de s'en tenir au niveau d'imposition actuel.

Contacts:

Patrick Eperon: Chef Politique et économie, natel: 079 477 33 57

Stephan Müller, Service de presse du TCS, natel: 079 302 16 36

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100496295> abgerufen werden.